

Bulletin Municipal 2014



Gilbert GEORGEMEL

Et

le Conseil Municipal
vous souhaitent

une bonne et heureuse année 2015.



Bulletin composé, édité et distribué par la Municipalité- Ne pas jeter sur la voie publique

Avec les membres du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous souhaiter une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle, une année d'excellente santé.

Nous sortons d'une année particulière, avec le renouvellement du conseil municipal.

Je vous remercie de la confiance importante qui a été faite à l'équipe que je conduis.

A remarquer que le conseil municipal est composé de 15 membres au lieu de 11, suite à la population du village qui a dépassé 500 habitants (550 habitants en 2014). Nous avons une représentation féminine de 40% au conseil municipal.

Toute l'équipe s'est mise au travail pour encore améliorer la vie et les infrastructures de notre village.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé.

Gilbert Georgemel, maire



De belles cérémonies..... merci à tous

Cette année, les cérémonies ont globalement rassemblé davantage de monde, nous nous en réjouissons et vous en remercions.

Merci à la population et aux enfants présents à la cérémonie du 11 novembre ainsi que le 13 décembre lors de l'inauguration de la plaque commémorative représentant le Président des Etats Unis Wilson venu visiter ses troupes en 1918.

Etat civil en 2014



4 naissances



10 décès

3 mariages



Travaux

Réalisés et terminés en 2014 :

Les enduits ont été réalisés dans les rues d'Ageville, au lotissement « les Tilleuls » et au parking de la salle des fêtes.

Les travaux du lagunage sont achevés.

Prévus en 2015 :

Réhabilitation des logements de la mairie et de l'ancienne poste

Réfection de la toiture de l'auvent dans le parc de la Cure

Aménagement des réseaux dans la rue de l'Europe

Enfouissement des réseaux rues de Normandie, du Berry, de Navarre et une partie de la rue de Provence.

SECURITE

Le plan d'aménagement pour la sécurité dans le village est en cours.

Un défibrillateur sera prochainement installé dans la commune (sur le côté du mur de la mairie).

Lors de la réunion du conseil municipal, le 12 décembre 2014, le maire et ses conseillers ont assisté à une présentation de l'utilisation de cet appareil.



BIBLIOTHEQUE



Mme Yolande Burot est à votre entière disposition pour vous guider au mieux dans vos choix :

- livres, albums, romans, BD, documentaires, revues, ouvrages divers, CD...pour adultes et enfants.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 17h à 19h. L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Mme Burot Yolande reçoit en dehors de ces horaires d'ouverture, les enfants des classes maternelles et primaires accompagnés de leurs enseignantes.

En 2014, il y a eu 225 inscrits : 92 adultes et 133 enfants.

2903 livres et 74 CD ont été empruntés.

Par ailleurs, il vous est tout à fait possible de faire commander à la bibliothèque départementale un ou plusieurs ouvrages qui vous intéresseraient et qui ne seraient pas disponibles dans votre bibliothèque municipale. N'hésitez pas à le demander auprès de Mme Burot Yolande.

CANTINE – GARDERIE- RYTHMES SCOLAIRES

Le service de garderie est assuré le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Mme Betty Recouvreur accueille les enfants dans les locaux de la cure.

Pour les enfants inscrits à la cantine, la prise en charge est effectuée dès la sortie des classes à 12h00 et jusqu'à 13h50. La société Sodexo confectionne et livre les repas tous les jours.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont classe le mercredi matin et terminent tous les autres jours à 16h15. Suite à la réforme scolaire, la commune a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). 5 personnes ont été recrutées pour l'encadrement d'environ 70 enfants tous les jours de 16h15 à 17h00. Ces activités se déroulent dans les locaux de la Cure, à la bibliothèque et dans les locaux scolaires. Diverses activités sont proposées aux enfants : bricolage, lecture de contes, sports, jeux de société découverte musicale

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les animatrices Samantha, Sabine, Sandra, Betty, Géraldine et Célia qui s'impliquent à l'animation de ces activités ,

un grand merci à vous.

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES



CAVALCADE

Dimanche 07 Juin 2015 après-midi

Le thème est « Contes et Légendes ».

La commune de Mandres représentera « Le petit chaperon rouge ».

Chaque citoyen peut s'investir en se faisant connaître auprès de la mairie aux heures d'ouverture, tant pour la réalisation du char, des fleurs, des costumes et accompagner le jour du défilé.

Le papier crépon est arrivé. Les personnes désireuses de confectionner des fleurs peuvent prendre dès à présent contact avec

Mme Lardin Isabelle au 03 25 02 82 78

Mme Renaut Magaly au 03 25 01 58 55

Petites rétrospectives des cavalcades passées

2007 : LES MOYENS DE LOCOMOTION / LA TRACTION

Mandres-la-Côte / Ageville



2009 : LES DESSINS ANIMES / TITI ET GROS MINET



2011 : LES METIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI / L'ECOLE



2013 : SPORT ET LOISIRS / LA CHASSE



Merci à tous ceux qui se sont investis de près ou de loin à toutes ces cavalcades.

Nous comptons sur vous pour 2015.

Les reines

La commune de Mandres a eu l'honneur d'être représentée deux fois consécutives par des jeunes filles du village.



Clélia Mugnier 2009



Anissa Sébiane 2011

PHOTOS SOUVENIRS 13 DECEMBRE 2014



Merci à tous pour votre présence.

Le musée "C'était hier"

En 2014, le musée a ouvert ses portes du mois de juillet jusqu'au 20 et 21 septembre, journées du patrimoine.

Dans cette maison de manouvrier du bassin nogentais, les visiteurs se replongent dans la vie de leurs ancêtres, de 1850 à 1920 environ et retrouvent les activités exercées à domicile.

Une nouveauté a trouvé sa place dans la grange du musée : *Une roue à chien*.

Elle a été acquise à la commune de Poulangy qui souhaitait s'en séparer. Parfaitement préservée malgré son grand âge, les visiteurs étaient surpris de l'ingéniosité de cette roue et de sa fonction.

La reconstitution de l'école du début de 1900 rappelle également de nombreux souvenirs et une certaine nostalgie aux visiteurs un peu plus âgés. Les plus jeunes reconnaissent les méthodes d'apprentissage utilisées à l'époque.

Une exposition de jouets des années 1940 est également présentée.

Nous vous donnons rendez-vous cette année, aux mêmes dates, pour vous faire partager ce témoignage du passé. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Rappel important, l'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Le musée sera ouvert tous les Dimanches de juillet, jusqu'au 3^{ème} dimanche de Septembre 2015.



ASSOCIATIONS

La municipalité remercie tous les bénévoles des associations qui assurent une dynamique à la commune : Mandr'Usep, Mandr'Anim, la société de Chasse, le Réveil Sportif de Mandres la Côte.

Merci pour vos heureuses initiatives.

Prévisions d'animations à noter sur vos agendas 2015

- **Janvier** : le samedi 31 à 20h00 : **loto**, organisé par Mandr'Usep, à la salle des fêtes.
- **Février** : le dimanche 8 à 15h00 : **théâtre** « Attention, la meute débarque ». Organisé par Mandr'Anim, à la salle des fêtes.
- **Mars** : le dimanche 22 après midi : **3^{ème} salon des artisans**, organisé par Mandr'Anim à la salle des fêtes
- **Juin** : le dimanche 7 : **cavalcade** à Nogent / le samedi 13 : **brocante** à Mandres, organisé par Mandr'Usep
- **Juillet** : le lundi 13 au soir : **repas dansant** à la salle des fêtes, **défilé**, **feu d'artifice** / le mardi 14 : **animations diverses** au parc de la cure
- **Octobre** : **repas dansant** organisé par Mandr'Anim
- **Novembre** : le mercredi 11 : **cérémonie au monument aux morts** suivie du **repas animé et dansant** offert aux personnes de plus de 60 ans de la commune, organisé par la commune.

D'autres manifestations ne sont pas encore définies à ce jour. N'hésitez pas à consulter régulièrement le panneau d'affichage en mairie.



Brocante 2014, organisé par mandr'Usep

BIEN VIVRE ENSEMBLE.... PETITS RAPPELS

Bruits de voisinage : Il est interdit d'utiliser des outils bruyants en dehors de certains horaires :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Animaux : Nous vous demandons de prendre toutes les mesures et précautions de sécurité pour vos animaux et ne pas les laisser divaguer dans le village.

Environnement : Il vous est rappelé que des bennes à verre et à papier sont disponibles auprès du hangar de la commune (à proximité du terrain de foot) . Pour vos déchets « verts », il vous est demandé de les apporter à la déchetterie à Nogent.



Site Internet

Le conseil municipal envisage la création d'un site internet pour faire connaître notre village (actualités , entreprises, associations, évènements....). Vous souhaitez nous faire partager vos idées, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie.

Mairie : 2 rue de Bourgogne 52800 Mandres la Côte

Téléphone : 03 25 31 97 79

Permanences : lundi et jeudi , de 17h30 à 19h00

Ouverture de l'agence postale communale : lundi, mardi, jeudi , vendredi , de 13h30 à 16h00 et le samedi de 10h30 à 12h00

Contact associations :

- **Mandr'Usep :** Mme Célia Rivage
- **Mandr'Anim :** Mme Isabelle Lardin
- **Société Chasse :** Mr Jean Noël Lambert
- **Réveil sportif de Mandres :** Mr Julien Mugnier